



**Compte rendu de la réunion du Comité Départemental
d'Animation du REAAP 68**

Réunion du 10 octobre 2011

Personnes présentes

Mesdames :

- Malika AHMANE
- Sylvie BARTHELEMY
- Catherine BECHT
- Maud BRINGEL
- Bénédicte DEGUILLE
- Emmanuelle FUKAS
- Isabelle GROSSE
- Sophie HASSLER
- Michèle HOERNER
- Magalie LOPEZ
- Caroline RETHORE
- Aline RINGUET
- Michèle RUBECHT
- Claudine SCHREIBER

Messieurs :

- Kamel AMEUR
- Paul COLLIN
- Serge FISCHER
- François JENNY
- Jean-François PLATEAU
- Jean-Marie SIMON

Personnes excusées

Mesdames :

- Florence CLAUDEPIERRE
- Christine DALENÇON
- Christiane DIEMUNSCH
- Franca GRILLO
- Marie GRILLO
- Francine IVAIN
- Christiane KOBEL
- Maylis MARGUET
- Monique MARCHAL
- Estelle OLIVERI
- Dominique KACEM-ROESSLINGER
- Françoise SCHILLING

- Hervé FUETTERER
- Thierry JACQUAT
- Fernand THUET

M. SIMON souhaite la bienvenue à M. AMEUR de la DDCSPP, qui reprend les missions de Mme GERBER-MULLER au niveau du REAAP.

I. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE DEPARTEMENTAL DU 21 JUIN 2011

M. JENNY fait part d'une modification à apporter au compte-rendu de la réunion du 21 juin dernier. M. Alexandre BOUVARD, qui a animé deux conférences au CSC de Masevaux n'est pas salarié de l'OREE.

II. PRESENTATION DE L'ACTION « Ateliers de communication parents/enfants » PAR L'ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS

Mme SCHREIBER présente l'action « Parler aux enfants pour qu'ils écoutent et les écouter pour qu'ils nous parlent » menée par l'Ecole des Parents depuis 2007 selon la méthode initiée par Mmes FABER et MAZLICH aux Etats-Unis. Ces dernières ont rédigés plusieurs ouvrages en lien avec cette méthode : *Parents épanouis, enfants épanouis, Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent, Parler aux ados pour qu'ils écoutent, les écouter pour qu'ils parlent, Jalousies et rivalités entre frères et sœurs.*

La démarche est diffusée en France par le Dr Sophie BENKEMOUN à la fin des années 1990 et est intitulée *L'atelier des parents.*

L'action « Parler aux enfants pour qu'ils écoutent et les écouter pour qu'ils nous parlent » est destinée aux parents et aux adultes qui désirent améliorer leur mode de communication avec les enfants. Il s'agit d'une approche ludique et respectueuse qui diminue le stress et augmente les gratifications, tant pour les adultes que pour les enfants. Par l'intermédiaire de jeux de rôle, saynètes, mise en situations... les participants abordent différentes situations de la vie quotidienne durant lesquelles ils sont amenés à rencontrer des difficultés avec leurs enfants. Cette approche permet le partage d'expériences et la recherche de solutions entre parents. Exemples de thèmes abordés :

- comment accueillir les sentiments négatifs de l'enfant, ses frustrations, ses déceptions... ?
- comment susciter chez l'enfant le désir de coopérer ?
- les limites,
- comment éviter le recours à la punition ?
- ...

Chaque participant dispose également d'un cahier d'exercice dans lequel il peut noter des anecdotes, situations familiales difficiles...

L'action se déroule en 7 séances à thèmes, à raison d'une rencontre par semaine, en soirée (20h15 à 22h30) durant 7 semaines, hors vacances scolaires. Elle s'adresse à un groupe fermé de 12 parents maximum.

Mme SCHREIBER explique que pour animer ces ateliers, elle a, auparavant bénéficié d'une formation à Paris auprès de *L'Atelier des Parents*. Elle est disposée à proposer ses services aux associations qui souhaitent mettre en place ce type d'action.

Est-ce que cette approche est en lien avec celles de Jacques SALOME et la communication non violente ? Selon Mme SCHREIBER, il n'existe aucun lien.

Mme SCHREIBER explique que cette approche rayonne dans toute la France. Certaines EPE animent ces ateliers et une dizaine de REAAP soutiennent ces actions.

Mme HOERNER ajoute que l'EPE a sorti un jeu intitulé « Chemin de parents » et qui se rapproche du principe du jeu de l'oie. Ce jeu rencontre un grand succès auprès des parents, qui grâce à ce support, peuvent échanger sur leurs difficultés et/ou expériences éducatives de manière ludique et conviviale.

III. ACTUALITES INSTITUTIONNELLES

DDCSPP

Après certaines interrogations concernant la participation de l'Etat au niveau du pilotage du dispositif, M. AMEUR annonce que la parentalité reste une des priorités du Ministère. Le Comité National de Soutien à la Parentalité précise que l'Etat reste pilote du dispositif, qu'il co-pilote avec la CNAF. La DDCSPP continue donc à soutenir le REAAP et ses actions. Elle souhaite également poursuivre l'ouverture du dispositif vers d'autres partenariats tels que les accueils collectifs de mineurs, par exemple.

CAF

En son absence, Mme DALENÇON a demandé à la coordination d'informer le Comité des actualités de la CAF du Haut-Rhin qui continue à fortement porter les initiatives en matière de soutien à la parentalité (REAAP, médiation familiale, CLAS, Espaces rencontres, RAM...). L'ensemble de ces dispositifs est désormais coordonné au niveau de la CAF par Mme DALENÇON.

La CAF a également en projet de réaliser un état des lieux de toutes les initiatives du département en matière de soutien à la parentalité.

Inspection Académique

Suite à la réflexion menée au sein du Comité de Pilotage autour de la question de l'absentéisme scolaire, les partenaires institutionnels ont invité l'Inspection d'Académie à devenir membre du Comité de Pilotage. Cette proposition a été validée par l'Inspection d'Académie qui a missionné Mme BECHT pour la représenter au sein de cette instance.

MSA

La Mutualité Sociale Agricole d'Alsace ne dispose pas de crédits spécifiques pour le REAAP et intervient avec ses fonds propres. Son concours au financement des actions REAAP en 2012 sera vraisemblablement équivalent à celui de 2011.

Conseil Général

Le Conseil Général a accepté la proposition du REAAP 68 de participer aux travaux du Schéma Départemental de Protection de l'Enfance. L'équipe de coordination représente le REAAP 68 au sein du Comité de Pilotage du Schéma Départemental de Protection de l'Enfance et participera aux travaux du groupe de travail N°3 intitulé : « Réévaluer et adapter les prises en charges pour aider les enfants et des familles en difficulté à mieux exercer leurs responsabilités ».

Le réseau

Lors de la signature de la première convention, en 2005, le Comité de Pilotage du REAAP avait souhaité que le point de vue des parents soit représenté auprès des partenaires institutionnels par le biais d'une association. Un appel à candidature avait alors été lancé auprès du Comité d'Animation. La FCPE a été le seul candidat et a été élu pour la durée de la convention, soit 3 ans. La durée de la convention est ensuite passée à une année et la FCPE a continué à siéger au Comité de Pilotage.

Le Comité de Pilotage propose de renouveler ce poste en lançant un nouvel appel à candidature selon les modalités suivantes :

- Ouverture de deux postes au sein du Comité de Pilotage afin que deux parents appartenant à deux associations différentes puissent représenter le point de vue des parents,
- appel à candidature, par le biais d'une Lettre circulaire, auprès de l'ensemble des membres du Comité d'Animation qui pourront proposer la candidature d'une personne agissant au sein de leur association en qualité de parents,
- élection lors du dernier Comité d'Animation de l'année 2011,
- poste à renouveler annuellement par vote.

Suite à certaines interrogations, le Comité souhaite que les candidatures proposées soient celles de parents étant actuellement en situation éducative avec un ou plusieurs enfants, quelque soit leur âge. M. JENNY rappelle que le Comité de Pilotage se compose des partenaires institutionnels, d'un représentant de l'ARSEA et de l'équipe de coordination. Il a pour mission de valider les orientations proposées par le Comité d'Animation, d'où l'importance que la parole des parents soit représentée au sein de cette instance. Le parent oblige les partenaires à sortir de la logique institutionnelle et à croiser les informations et les réalités. Le Comité de Pilotage se réunit 6 ou 7 fois par an, en journée, aux horaires de bureau.

M. JENNY informe le Comité que le Comité de Pilotage a adressé un courrier à la FCPE pour lui part de la démarche entreprise. A ce jour, la FCPE n'a pas fait part de son positionnement.

IV. PROGRAMMATION 2011, SUITE ET FIN

A l'issue du premier appel à projet, le Comité de Financement disposait encore d'une enveloppe d'environ 20 000€. Le Comité de Pilotage a alors décidé d'organiser un deuxième appel à projets dans le cadre de sa programmation 2011. Il a souhaité que les priorités de ce second appel à projets s'inscrivent dans le prolongement des thèmes abordés à l'occasion de la Journée Départementale du Réseau du 2 mai 2011 :

- Promouvoir les actions permettant de favoriser les relations entre les parents et l'école,
- Favoriser les actions de soutien à la parentalité en s'appuyant sur les projets financés dans le cadre du dispositif CLAS,
- Développer les actions en direction des parents d'adolescents.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi 14 octobre 2011. Cette seconde programmation permet également de répondre à une demande de l'Education Nationale, de faire correspondre le calendrier de l'appel à projets REAAP 68 à la rentrée scolaire. Lors du Comité de Financement du 6 octobre dernier, seul six projets ont été examinés, aucun à l'initiative des établissements scolaires. A ce jour une enveloppe d'environ 15 000€ est encore disponible.

La question des délais de dépôt des dossiers se pose à nouveau. Il est évident que si le Comité de Financement recule la date de dépôt des dossiers à fin octobre ou début novembre, nous nous rapprochons des délais de l'appel à projets habituel et la seconde programmation n'a plus de sens.

Selon Mme BECHT, le dépôt des dossiers en octobre permet ensuite aux établissements scolaires de projeter leur action sur l'année scolaire. Bien sûr, cela implique que le projet soit réfléchi en amont alors que les établissements scolaires ont beaucoup d'autres thématiques imposées par leur

ministère à traiter. M. JENNY précise que nous sommes dans une année expérimentale avec deux programmations, cela nécessite donc que les partenaires modifient leurs habitudes de travail. Mme BECHT suggère que les établissements scolaires désignent un interlocuteur « parentalité », comme l'a fait la Maison des Parents avec les communes de la M2A.

V. RESEAUX LOCAUX

✓ Masevaux

Renouvellement des actions habituelles :

- groupe de parole une fois par mois en soirée,
- pause café une fois par mois en matinée,
- café littéraire un après-midi par mois.

Organisation d'une bourse aux vêtements d'hivers. 52 personnes ont déposé des vêtements, soit 1000 vêtements et 68 acheteurs se sont déplacés. Mme RINGUET souligne la forte mobilisation des bénévoles qui a contribué à la réussite de cette manifestation.

Le 18 octobre le REAAP local organise une conférence sur le thème des valeurs, dans la continuité des deux conférences précédentes. M. BOUVARD interviendra à cette occasion.

✓ M2A

Le document répertoriant les référents parentalité de chaque commune de la M2A est en attente de validation.

La programmation du Mois de la parentalité est cours de finalisation.

✓ Munster

Dans la continuité de la journée départementale du 2 mai, le REAAP local souhaite rencontrer les élus locaux. Cette rencontre aura lieu le 24 novembre à 18h, en présence des élus, acteurs sociaux, représentants de l'éducation nationale... A 20h, le REAAP propose un moment d'échange et de débat à destination des parents et des professionnels autour de la thématique de la bientraitance et de l'éducation.

✓ Ribeauvillé-Kaysersberg

Le réseau a distribué une plaquette de présentation à tous les parents d'élèves de 6^{ème}.

Le réseau organise une conférence-débat le 22 octobre prochain qu'il a intitulé : « *La séparation dans tous ses états* ». Un système de garde des enfants est prévu par l'intermédiaire des professionnelles de la petite enfance de la Communauté de Communes.

En mars et avril 2012, le réseau prévoit la projection d'un film à Orbey et Ribeauvillé. Le thème est encore à définir.

M. JENNY rappelle que suite à la demande des réseaux locaux, l'équipe de coordination se propose d'organiser une rencontre entre tous les pilotes début 2012. Il s'agira de réfléchir à la mobilisation des réseaux locaux pour les inviter à rencontrer les élus locaux et les associer à leurs travaux.

VI. DIVERS

Mme GROSSE de l'Association Marguerite SINCLAIR propose de présenter le projet de soutien aux parents d'enfants suivis en SESSAD à l'occasion d'un prochain Comité d'Animation.

ARSEA-ANIMATION DU REAAP 68 4 rue de Mulhouse 68000 COLMAR

☎ 03.89.80.42.69 ou 03.89.80.42.70 - Fax : 03 89 80 22 62

📧 accueil.reaapcolmar@arsea.fr - www.reaap68.fr

M. AMEUR suggère d'inviter la MJC de Bollwiller à présenter son projet *Dîner-quizz*, financé par le REAAP lors du prochain Comité d'Animation. Cette proposition est validée.

La prochaine réunion aura lieu le :

Vendredi 9 décembre 2011 de 14h30 à 16h30
Cité Administrative
Salle du Tonneau
68000 COLMAR